

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Lundi 19 octobre 2015

**Présents : Tous les Conseillers Municipaux à l'exception de : -Mme DENEUVILLE Marilène, et Mr GUILBERT Jean-Marie ; absents excusés.**

**Secrétaire de la séance :-Mme LARDEUR Sylvianne.**

**1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Mardi 1<sup>er</sup> Septembre 2015, Mr le Maire ouvre la séance et donne à l'assemblée quelques informations complémentaires sur les différents points abordés ce jour-là :**

- a/ Mre Prévost-Debouzie attend la réponse de Mr Le Procureur pour établir l'acte notarié d'acquisition de la licence IV de Mr B Pillier.
- b/ L'éclairage public au hameau de Watterdal est en partie installé. L'entreprise Blot va terminer les travaux dans les prochains jours.
- c/ Les dossiers d'accessibilité aux ERP pour les personnes handicapées ont été rédigés. Les différents travaux seront à réaliser aux cours des 3 prochaines années.
- d/ La remise du « Bouquet de bronze » (opération Fleurir le Pas De Calais) est programmée le 27 Novembre à Olhain.

**2) L'ordre du jour de la séance est relu:**

### **a) Projet de Fusion des différents Syndicats des Eaux (Vallée du Bléquin, Lumbres, Pihem-Herbelles, Dohem, Fauquembergues)**

Mr le Maire donne lecture de l'arrêté Préfectoral de projet de périmètre du futur syndicat des Eaux issu de la fusion des cinq existants à ce jour. Il comprendrait **27 communes** ; les statuts du futur Syndicat Intercommunal des Eaux et d'Assainissement de la région de Lumbres et Fauquembergues (**S.I.D.E.A.L.F**) sont lus. Le siège du syndicat est fixé : - Zal des Rahauts à LUMBRES. Seninghem sera représentée par **1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant**. Le syndicat sera doté : - d'un budget eau potable, - d'un budget assainissement collectif, - et d'un budget assainissement non collectif.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **émet un avis favorable** sur ce projet de fusion, sur le périmètre et les statuts du futur syndicat issu de cette fusion.

- Mr **Christian TELLIER**, Maire est élu **délégué Titulaire** de ce syndicat des Eaux (12 voix) ; - Mr **Jean-Luc CHOCHOY** est élu **délégué suppléant** (12 voix).

**b) Rapport d'Activités 2014 du Syndicat des Eaux d'Alquines :** Mr le Maire présente le rapport annuel d'Activités sur le service public de l'eau potable du syndicat de la région d'Alquines. La production totale en 2014 s'élève à 142 647 m<sup>3</sup>. 9 analyses ont été effectuées au cours de l'année. Le mètre cube d'eau T.T.C hors abonnement s'est élevé à 1.73€. (abonnement annuel : 84,10€)  
Après délibération, **ce rapport d'Activités 2014 est accepté** à l'unanimité par le Conseil Municipal.

**c) TVA - travaux Citerne Incendie de La Raiderie :** Mr Le Maire informe le conseil municipal que le décompte de T.V.A pour la construction de la citerne « Incendie » à La Raiderie (RN42) s'élève à 14 681.89€, somme à régler au Syndicat des Eaux d'Alquines et à récupérer ensuite par le biais du fonds de compensation TVA. Cette dépense n'a pas été prévue au BP 2015.

Après délibération, le conseil Municipal, à l'unanimité souhaite **effectuer ce règlement de TVA sur 2016** et demande l'avis de Mr Le receveur Municipal sur ce décompte.

**d) Regroupement des Intercommunalités du Pas De Calais :** La carte du projet de regroupement des communautés de communes du Pas De Calais est présenté par Mr Le Maire. A ce jour, le Pays de Lumbres n'est pas concerné par le projet de Mme La Préfète mais la CCPL a demandé une étude. Dans les prochaines semaines, différents scénarios seront proposés aux élus.  
Après en avoir délibéré, le conseil municipal espère que la **ruralité du territoire sera conservée.**

**e) Adhésion au service « ADS - Urbanisme » de la CC du Pays de LUMBRES :** Mr le Maire propose l'adhésion de la commune au service mutualisé en matière d'Urbanisme (ADS) de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres. Ce service sera chargé de l'ensemble de la procédure d'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol sur le territoire de la commune : - permis de construire, - permis d'aménager, - certificats d'urbanisme, - déclarations préalables,... Une convention précise les modalités d'Intervention, d'organisation, de fonctionnement, les responsabilités, les recours,....

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité décide : - **d'adhérer à ce service « ADS - Urbanisme » de la CCPL, - d'approuver la convention jointe, - et d'autoriser le maire à la signer.**

**f) Communes Nouvelles :** Mr le Maire rappelle au conseil municipal les conditions fixées par la loi du 16 Mars 2015 pour la création d'une commune nouvelle à partir de la fusion de communes voisines. La démarche est présentée.

Après délibération, le conseil municipal, dans un premier temps, voudrait **essayer de réaliser** avec les communes voisines **quelques mutualisations comme sur le matériel (achat et utilisation) ou les commandes.**

**g) P.V.R rue des Tilleuls :** Mr le Maire présente un devis établi par ERDF pour l'extension du réseau électrique jusqu'à la parcelle Section C N°40a incluse dans la zone constructible de la carte communale. Il s'élève à 5988.16€ T.T.C. Cette dépense sera récupérée auprès de l'acquéreur de la parcelle dès l'obtention de son permis de construire, ceci dans le cadre de la P.V.R (participation pour le financement des voiries et réseaux publics) instaurée sur la commune depuis 2008.

**Ce devis est accepté à l'unanimité par le conseil municipal.**

**f) Questions diverses :**

1/ **Elections Régionales des 6 et 13 Décembre 2015** : les permanences des Conseillers municipaux (8h-18h) pour la tenue du bureau de vote lors de ces élections sont fixées.

2/ **Schéma Communal de Défense Incendie** : Suite à une réunion au Syndicat des Eaux d'Alquines, Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a demandé l'aide des services du Conseil Départemental pour l'élaboration du schéma communal de Défense Incendie. Plusieurs points de Défense seront à renforcer au regard des nouvelles normes.

3/ Mr le Maire informe que la **collecte sélective** des Ordures ménagères est **en progrès**. Les efforts de tous pour le tri sélectif sont à poursuivre !

4/ **Le C.C.A.S** a décidé cette année, d'offrir un **colis de Noël** aux **30 personnes seules** de plus de 70 ans et **un autre plus important aux 14 couples** de cet âge. Ils seront distribués du 16 au 22 Décembre.

5/ Cette année, les parents ont pu **choisir les cadeaux** offerts à leurs enfants par le Père Noël communal qui sera présent pour la distribution le **Vendredi 18 Décembre à 19h à la salle des Fêtes. (Arbre de Noël)**

6/ Un **concert de Noël** sera organisé à l'église St Martin le **Samedi 5 Décembre à 20h30** par la chorale « Do-Ré-Mi » de Watten et les Swing'Homs.

7/ E.R.D.F a l'intention d'installer de **nouveaux compteurs « Linky »** dans toutes les habitations du village au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016.

8/ Les devis définitifs **du bâtiment de stockage** sont donnés. Le **coût total** s'élève à : - **69 611.81€ H.T.** Les prévisions de l'architecte étaient de 77 500€ H.T. A ce jour, les fondations sont coulées.

9/ La réparation de la rue des Creuses est évoquée par Mr Daniel Evrard. Des devis seront demandés.

Le Maire, C TELLIER